

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur-Fraternité-Justice

MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

PROGRAMME REGIONAL DES PECHEES EN AFRIQUE DE L'OUEST POUR LA
MAURITANIE

(PRAO-MR)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Objet : Assistance technique aux études et au suivi d'exécution des travaux de sécurisation et de viabilisation du Marché au Poisson de Nouakchott

1- Contexte :

La Banque Mondiale finance un Programme Régional de Pêche en Afrique de l'Ouest (PRAO) au profit de certains pays de la sous-région, dont la Mauritanie. L'objectif général du PRAO est d'augmenter de manière substantielle et durable les richesses générées par l'exploitation de ressources halieutiques dans les pays participants, et d'accroître les retombées positives de ces richesses sur les pays bénéficiaires.

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie a bénéficié, dans le cadre du programme PRAO, de Dons de l'IDA et du FEM pour financer un projet d'appui au secteur des pêches, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour rémunérer les services d'un cabinet de consultant qui sera recruté pour « **l'assistance technique aux études et au suivi d'exécution des travaux de sécurisation et de viabilisation du Marché au Poisson de Nouakchott** ».

2- Objectif de l'assistance :

L'objectif de la mission est d'assurer les prestations de maîtrise d'œuvre comprenant les études techniques de conception des travaux, l'assistance à l'élaboration des dossiers d'appel

d'offre ainsi que le suivi et le contrôle des travaux de sécurisation et de viabilisation du Marché au Poisson de Nouakchott, comme défini dans l'étude de BRLi « Définition et faisabilité des aménagements à prévoir au Marché au Poisson de Nouakchott », en particulier :

- Clôture, halles, bureaux, douches sanitaire, box de stockage, ordures, et électricité ;
- Eau, eau de mer, assainissement et station d'épuration.

3- Prestations attendues de la mission

Les prestations portent sur les activités de Maitrise d'Œuvre du projet et concerne les missions suivantes:

Mission 1: Réalisation des études techniques, comprenant la conception, le dimensionnement et l'estimation des quantités et des coûts, la préparation du dossier d'appel d'offres.

Mission 2 : Assistance à la maîtrise d'ouvrage dans les procédures de passation des marchés (lancement de l'appel d'offres, évaluation des offres et contractualisation).

Mission 3 : Suivi d'exécution et contrôle de qualité des travaux réalisés et des fournitures effectuées dans le cadre du projet.

4-Profil du Consultant :

Afin de pouvoir réaliser la mission de façon satisfaisante, le Consultant sera une firme disposant d'au moins 5 ans d'expérience pertinente dans la conception de projets similaires et devra mobiliser, au minimum, le personnel suivant :

- Un (1) Chef de mission, ingénieur génie civil de formation ayant au minimum 7 ans d'expérience dans la gestion de projets d'infrastructures ;
- Un (1) architecte qualifié ayant au moins une expérience pertinente de 5 ans ;
- Un (1) spécialiste en hydraulique et assainissement au minimum 5 ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de projets dans les domaines du projet.

5- Déroulement et calendrier de la mission :

La mission se déroulera suivant le chronogramme suivant :

- **Phase d'état des lieux.** La durée de cette phase ne devra pas dépasser **(1) mois.**
- **Phase « APS » :** elle concerne l'élaboration de l'avant-projet sommaire, la durée de cette phase est plafonnée à **(1.5) mois**
- **Phase « DE » :** cette phase porte sur la préparation des études d'exécution détaillées pour la réhabilitation et les travaux neufs et du dossier d'appel d'offres. Le délai accordé à cette phase est limité à **(1.5) mois .**
- **Appui à la sélection de l'entrepreneur :** la durée de cette phase est calée sur celle de sélection de l'entrepreneur et sera facturée au temps de travail effectif.
- **Supervision et contrôle des travaux :** la durée de cette phase est calée sur celle des travaux et sera facturée au temps de travail effectif.

6- Manifestation d'intérêt :

Les cabinets de consultants intéressés, remplissant les conditions requises, doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant en US\$, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courriel) et la période d'exécution de celle-ci.

Il est à rappeler aux Cabinets que seules les missions réalisées par les candidats dont les attestations de bonne exécution ont été fournies seront prises en considération en plus le personnel ne sera pas évalué à cette phase du processus.

Sur cette base les consultants seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, publiées en mai 2004, révisées en 2006, 2010, 2011 et 2014.

7-Envoi des manifestations d'intérêt

Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être remis au plus tard le vendredi 16 octobre 2015 à 12 heures au Secrétariat de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances - Ilot V B33 – Tel : 222 45 29 41 88 ou envoyées sur mail sur les adresses électroniques : contact@cmsef.mr / praobm@yahoo.com

8- Publication

Cet avis à manifestation d'intérêt est posté sur le site de la Commission des Marchés des Secteurs de l'Economie et des Finances: www.cmsef.mr et affiché devant son siège et publié dans le journal Horizon.

Coordonnateur du Projet PRAO-Mauritanie

Almamy Samboly BA

